

## Compte rendu de séance

### Séance du 21 février 2018

L' an 2018, le 21 février, à 19:00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances , sous la présidence de Mme GOIN Bernadette, Maire.

**Présents** : Mme GOIN Bernadette, Mmes FROMENTEAU Sophie, JOYEUX Pascale, MAHRACH Virgine, MEYER Katy, THIBERT Claudine, MM BOURCHEIX Philippe, CHALOPIN Jean-Pierre, LAMBERT Daniel, LOYE Christian, NEVEU Gueric, SUMAM Sacha

**Absents** : Mme GROUSSIN Magali, MM CLAVIER Bernard, Mme VANDERWALLE Annick donne pouvoir à M LOYE Christian,

**Nombre de membres**

- Afférents au Conseil municipal : 15
- Présents : 12
- Votants : 12

**Date de la convocation** : 16/02/2018

**Date d'affichage** : 16/02/2018

**A été nommé(e) secrétaire** : M CHALOPIN Jean-Pierre

**Approbation du procès verbal de la scéance du 20/122017**

**01\_02\_2018 – Retour à la semaine de 4 jours**

Le Maire expose que le décret n°2017-1108 du 27 juin 2017 autorise à « déroger » à l'organisation de la semaine scolaire de 4,5 jours. Il permet au directeur académique des services de l'éducation nationale, sur proposition conjointe d'une commune et d'un conseil d'école, d'autoriser des adaptations à l'organisation de la semaine scolaire ayant pour effet de répartir les heures d'enseignement hebdomadaires sur 8 demi-journées réparties sur quatre jours, sans modifier le temps scolaire sur l'année ou sur la semaine.

Mme le Maire donne lecture des résultats d'un questionnaire fait auprès des parents à la question :

« Souhaitez-vous que la semaine des 4 jours soit instaurée selon les modalités suivantes :

les lundis, mardis, jeudis et vendredi »

Nombre de familles votantes : 97

Nombre de votes exprimés : 49

Oui : 29 soit 59.18 %

Non : 19 soit 38.78%

Sans avis : 1 soit 2.04%

Le Maire propose que le Conseil Municipal se prononce sur le rétablissement de la semaine de 4 jours.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2121-29,

Vu le code de l'éducation,

vu le décret n°2017-1108 du 27 juin 2017,

Considérant les intérêts des élèves de la commune de Berry-Bouy,

Après l'avis favorable du conseil d'école en date du 23 novembre 2017,

Après en avoir délibéré à 3 voix pour, 2 voix contre et 8 absentations, le Conseil Municipal émet un avis favorable pour le retour à la semaine à 4 jours.

### **QUESTIONS DIVERSES :**

#### **Orientation budgétaire 2018 :**

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal que dans le cadre de l'élaboration du budget primitif 2018, une brève présentation des comptes 2017 (balance 2017) et investissements prévisionnelles 2018 va être présentée.

Cette présentation fera l'objet d'une note plus élaborée avant le vote du budget primitif.

#### **Mise à disposition gratuite de broyeurs de végétaux :**

Madame le Maire informe que dans le cadre de son programme local de prévention de déchets, Bourges Plus, propose depuis le début de l'année 2018, la mise à disposition gratuite de broyeurs électriques à végétaux.

Cette opération a donné lieu à l'adoption d'une convention type de prêt aux usagers, adoptée lors du Conseil Communautaire du 11 décembre 2017 modifiée en date du 19 février 2018.

Il a été proposé aux communes volontaires de constituer un relais de cette opération en mettant à leur disposition un ou plusieurs broyeurs, afin qu'elles puissent gérer le prêt directement et ainsi rapprocher ce nouveau service aux habitants. La commune de Berry-Bouy s'est inscrite dans ce dispositif d'une convention type prêt aux usagers. Elle sera signée entre l'agglomération et la commune de Berry-Bouy.

#### **Réalisation d'un centre aqualudique sur l'agglomération de Bourges :**

Madame le Maire rappelle que dès mars 2017, des élus avaient été engagés par l'agglomération pour évaluer l'opportunité de la réalisation d'un centre des congrès et d'un centre aqualudique sur le territoire de Bourges Plus.

A l'issue du Conseil Communautaire du 19 février 2018, il a été approuvé la réalisation d'un centre aqualudique, et approuvé la réalisation des études préalables et opérationnelles nécessaires pour cet équipement.

#### **Demande d'adhésion :**

Mme le Maire fait un retour sur la demande d'adhésion à l'agglomération de Bourges par la ville de Mehun sur Yèvre.

#### **Départ à la retraite :**

Mme le Maire informe les membres du Conseil Municipal du départ prochain de M PROENCA, lequel fait valoir ses droits à la retraite.

Informations générales :

- réunion publique qui se déroulera le 1er mars 2018 sur la Commune de Berry-Bouy dans le cadre d'une soirée rénovation énergétique de 18h à 19h concernant la balade thermographique et à partir de 19h, conférence sur la rénovation thermique.
- changement de propriétaire du fonds de commerce du grill de la Gueulardière.
- travaux prévus sur la commune de Berry-Bouy concernant la sécurisation de l'approvisionnement en eau de Berry-Bouy et Marmagne à compter du 12 mars 2018.

Fin du Conseil Municipal à 20h30.



**Bernadette GOIN  
MAIRE**